Règlement

L'inscription aux 10 kms de la Course des Fraises implique la connaissance et l'acceptation du Règlement général FFA.

Toutes les courses sont ouvertes aux licenciés et non licenciés à la FFA, hommes et femmes et se feront à allure libre. Les départs et arrivées des différentes courses auront lieu à Woippy plage.

Droits d'engagement pour le 10km: 8€ ET 5€ pour le 5KM

inscriptions en ligne :

www.gotiming.fr

Retrait des dossards et dernières inscriptions :

Le dimanche 4 juin de 08h00 à 10h15 à L'ATRIUM

Les participants mineurs non-licenciés devront être munis à l'inscription d'une autorisation parentale et d'un certificat médical conforme de moins d'un an pour participer aux épreuves.

Contrôle : Des commissaires de courses sont chargés de veiller à la régularité des épreuves sur L'ensemble des différentes courses.

Sécurité : Sera assurée par les signaleurs et par la police municipale.
La circulation automobile est règlementée par arrêté municipal sur les parcours.

Service Médical : Sera assuré par un médecin et des secouristes.

Parcours : 10 km - 2 boucles du quartier du roi, sans grosses difficultés, entièrement balisé et 80% goudronné.

Ravitaillement au passage à chaque tour.

Dossards : ils devront être portés lisiblement devant en entier, tenus par au moins 4 épingles non fournies.

Assurance : Responsabilité civile. L'organisation de la manifestation sportive est couverte par une police d'assurance souscrite auprès de la Caisse du Crédit Mutuel de Woippy.

Individuel accident : les licenciés bénéficieront des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

Classement et récompenses :

10km et 5 KM scratch Ho et Fe : 3 premiers une coupe

médaille aux 3 premiers

les 400 premiers participant recevront un maillot

WOIPPY ATHLETISME

Organise

Le

4juin2017

La

3ème édition du 10 km de la Course des Fraises à 11h00

Départ et Arrivée ATRIUM

WOIPPY

VILLAGE

WOIPPY la dynamique...

Athlétisme A2M Metz Métropole